

DÉPÔT DES PERMIS DE CONSTRUIRE, D'AMÉNAGER ET DE DÉMOLIR, TRANSFERT DE PERMIS

DEPOT	N° DOSSIER	DEMANDEUR	ADRESSE	PARCELLES	NATURE DES TRAVAUX
20/07/2026	PC0740822500007-M02	M. et Mme CARREIRAS Nelson et Marine	Route des Terrasses	A-1544	Murs de soutènement en escalier
27/07/2026	PC 0740822600008	SARL L'HERMITAGE, rep. par M. Paul-Thomas BEROUJON	488 route des manessières	AD-114 et 582	Rénover une maison existante + extension afin d'aménager un ensemble de 8 logements. L'extension projetée comprend 3 logements. La déclivité du terrain est utilisée pour insérer un parking ouvert en grande partie. Le principe du projet est de densifier de manière raisonnée en limitant l'impact de l'extension sur la bâtisse existante. L'insertion d'une faille visuelle entre les 2 volumes permet de marquer une transition sans dénaturer le bâti d'origine. Cet interstice permet de loger la circulation commune aux 2 logements à l'étage de l'extension et à insérer un local vélo.
03/08/2026	PC 0740822600009	M. DESCOMBES Denis	488 route des manessières	AD-582	Construction d'une maison individuelle
19/08/2026	PC 0740822600010	M. PACI Salvatore	122 Chemin du Pacot	B 1380 et 1379	Construction d'une maison individuelle
24/08/2026	PC 0740822600012	M. MORY Bruno	590 Route de Vovray	B-1225 et 1226	Construction d'un abri voiture indépendant devant la maison
28/08/2026	PC07408224H0016-M02	SA MONT BLANC rep. par M. GAUTEUR Nicolas	Chemin des cortets - Sur plan	AB 321, 845, 843, 841, 850, 847, 200, 198, 199 et 325	1. Modifications en toitures des bâtiments A et B ; 2. agrandissement des bâtiments A et B au droit du renforcement en partie centrale + fermeture de la façade sur toute la hauteur du bâtiment ; 3. Modifications du local vélos ; 4. Mise à jour emprise au sol projet et surface espaces verts ; 5. Mise à jour merlon paysager ; 6. Ajout emplacement boîtes aux lettres maisons ; 7. Modification aménagements paysagers ; 8. Agrandissement de terrasses au RDC ; 9. Emprise sous-sol réduite ; 10. Organisation sous-sol revue ; 11. Nombre de caves réduit à 20 au sous-sol suite ajout de 4 celliers dans les étages des bâtiments ; 12. Modification et ajout d'ouvertures ; 13. suppression des carrelés + cadre en tableau, au droit des fenêtres ; 14. Ajout de pare-vues ; 15. Enduit nuancé au lieu du bardage bois sur les retours de façade au droit du renforcement central des bât. A et B ; 16. Mise à jour dessin voirie d'accès

Le 18/09/2026